



**DEPARTEMENT**

**des**

**Bouches du Rhône**

**Arrondissement d'AIX**

(Loi du 5 Avril 1884 – Article 56)

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES**

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA  
COMMUNE DE SALON-DE-PROVENCE**

*Séance du jeudi 19 septembre 2024*

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi dix-neuf septembre à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas ISNARD, Maire.

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Attribution de subventions de projets

Date de la convocation : vendredi 13 septembre 2024

**Secrétaire de séance** : Monsieur Michel ROUX

**PRESENTS** :

M. ISNARD

M. ROUX, Mme BONFILLON, M. YTIER, Mme BAGNIS, M. VERAN, Mme SOURD, M. CARUSO, M. BELIERES, Mme GUILLORET

M. CUNIN, Mme MALLART, M. BOUCHER, M. DECOUTURE, Mme WEITZ, Mme THIERRY, M. ALVISI, Mme CASORLA, Mme SAINT-MIHIEL, M. MIOUSSET, M. STEINBACH, Mme MERCIER, M. BARRIELLE, Mme COSSON, M. DIAZ, M. ORSAL, Mme BOUSQUET-FABRE, M. YAHIAI, Mme FIORINI-CUTARELLA, Mme ARAVECCHIA, M. HAMOU, M. HAKKAR, M. CAPTIER, M. JENTA

**POUVOIRS** :

Mme GOMEZ-NAL (donne pouvoir à M. ISNARD), M. BLANCHARD (donne pouvoir à Mme MALLART), Mme PIVERT (donne pouvoir à Mme THIERRY), Mme BOSSHARTT (donne pouvoir à Mme WEITZ), M. MOFREDJ (donne pouvoir à Mme COSSON), Mme VIVILLE (donne pouvoir à Mme ARAVECCHIA), Mme BRAHEM (donne pouvoir à Mme BOUSQUET-FABRE), Mme FOPPOLO-AILLAUD (donne pouvoir à Mme SAINT-MIHIEL)

**EXCUSES** :

M. CALENDINI (absent excusé)

FLD/CJ/LP

7.5

Vie Associative

Attribution de subventions de projets

Le règlement d'attribution de subventions aux associations, adopté par délibération du 13 novembre 2014 et complété par délibération du 21 février 2024, s'applique à l'ensemble des subventions de droit commun versées par la commune.

Celui-ci prévoit notamment, dans son article 2, qu'une aide financière ponctuelle peut être accordée pour la réalisation d'une action organisée par l'association, dont l'objet et le financement sont clairement identifiables.

Cette aide accordée se fait indépendamment de la subvention de fonctionnement. Elle donne lieu à la conclusion d'une convention entre la commune et l'association, pour la durée du projet, où sont définis notamment les engagements réciproques.

À cet effet, le conseil est appelé à se prononcer sur l'attribution individuelle de subventions de projet aux associations suivantes :

**CIQ SALON CENTRE PILON BLANC**

Projet : Organisation d'une sortie du C.I.Q. le samedi 21 septembre 2024.

Montant : 600 €

**GENTLEMAN'S MOTORCYCLE**

Projet : Organisation du « Gentleman's day » avec plus de 150 motards regroupés Place Morgan, au profit de la lutte contre la mucoviscidose, le dimanche 22 septembre 2024.

Montant : 1 000 €

**MEZZA VOCE**

Projet : Organisation de six récitals sur deux jours au Tribunal de Commerce de Salon-de-Provence dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le samedi 21 et le dimanche 22 septembre 2024.

Montant : 2 500 €

**NOSTRA TENNIS CLUB**

Projet : Organisation d'un tournoi homme rattaché au Circuit National des Grands Tournois (CNGT), de catégorie 2 étoiles, pour la troisième année consécutive, du dimanche 1er au samedi 21 septembre 2024.

Montant : 6 000 €

**OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS**

Projet : Dans le cadre du dispositif labellisé Paris 2024 « Cours le matin et EPS l'après-midi », rebaptisé « Sport Santé », proposer à 7 classes cette année des activités sportives sur des disciplines habituellement peu proposées, de qualité et en cohérence avec le projet pédagogique.

Montant : 10 000 €

### OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Projet : Mise en place d'animations autour d'activités physiques et sportives, proposées deux mercredis matin par mois en alternance dans les différents ACM de la ville pour les enfants de 3 à 6 ans.

Montant : 7 000 €

### ORCHESTRE D'HARMONIE

Projet : Participation aux frais de transport lors de la rencontre musicale à Gubbio, ville jumelée avec Salon-de-Provence, du jeudi 31 octobre au dimanche 3 novembre 2024.

Montant : 850 €

### PAYS SALONNAIS EN TRANSITION

Projet : Organisation d'ateliers participatifs et conférence sur la science, proposés par l'enseignement supérieur, l'enseignement secondaire et les associations, pour les scolaires le vendredi 11 octobre, et pour tout public le samedi 12 octobre 2024.

Montant : 2 500 €

### RETRAITE SPORTIVE SALONAISE

Projet : Découverte de nouvelles pratiques sportives, notamment le tir à l'arc, le pickleball ainsi que le vélo à assistance électrique, à l'attention d'un public essentiellement féminin, le jeudi 26 septembre 2024.

Montant : 500 €

### SALON CULTURE

Projet : L'association propose, le vendredi 2 août, une soirée nocturne littéraire « Des livres la nuit » avec rencontres d'auteurs et dédicaces en haut de la rue de l'Horloge.

Montant : 1 200 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et en avoir délibéré :

- AUTORISE le versement de subventions de projet pour les associations mentionnées ci-dessus.
- AUTORISE Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les conventions correspondantes, formalité indispensable au versement des subventions.
- DIT que les crédits seront prélevés sur le budget 2024.

Envoyé en préfecture le 20/09/2024

Reçu en préfecture le 20/09/2024

Publié le 24/09/2024

ID : 013-211301031-20240918-MVA2409005-DE



– SE PRONONCE COMME SUIT :  
***UNANIMITE***

POUR : 40

ABSTENTION : 00

CONTRE : 00

NE PREND PAS PART : 02 Mme COSSON Emmanuelle, M. HAMOU Jonathan

Ainsi fait et délibéré,  
Pour extrait conforme

**Nicolas ISNARD**  
**Maire de Salon-de-Provence**  
**Vice Président du Conseil Régional**